



MRC Vallée-de-la-Gatineau
Province de Québec

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC SAINTE-MARIE**

2017-03-100 Avril est le Mois de la jonquille

Considérant qu'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie.

Considérant que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare.

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public.

Considérant que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès.

Considérant que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie.

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et résolu de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME D'UNE RÉOLUTION ADOPTÉE PAR LES MEMBRES DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LAC SAINTE-MARIE, À LEUR SÉANCE ORDINAIRE, TENUE LE 15
MARS 2017, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM.**

**DONNÉ À LAC SAINTE-MARIE CE 16^e JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN DEUX-MILLE-DIX-
SEPT.**

Yvon Blanchard
Directeur général, Secrétaire-trésorier